



# Douleurs



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

C::A



Un Européen sur cinq est concerné par la douleur. Quand la douleur persiste au delà de trois mois, elle n'a plus la même signification que la douleur aiguë qui constitue un signal d'alarme. On parle alors de douleur chronique qui peut dans certains cas être considérée comme une maladie plutôt qu'un simple symptôme. Les causes exactes d'une douleur chronique sont parfois difficiles à identifier. Bien que réelle, la douleur ne se voit et ne se mesure pas à l'aide des examens médicaux courants tels que les radiographies ou les prises de sang.

Au stade chronique, la douleur peut entraîner le patient dans une spirale négative: épuisement physique et psychique, problèmes familiaux et professionnels, anxiété voire dépression.

Dans certains cas, les nombreux facteurs influençant la douleur et les conséquences qui en découlent peuvent nécessiter une prise en charge globale et multidisciplinaire et feront intervenir différents professionnels de la santé: médecins généralistes et spécialistes, infirmières, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, pharmaciens, psychomotriciennes, professeurs d'éducation physique et assistantes sociales.



## ***Où et quand consulter ?***

Votre médecin traitant est le premier interlocuteur face à la douleur. Il est important de lui parler de toute douleur persistante ou d'intensité importante ou en cas de modification de vos symptômes préexistants. De même, il ne faut pas attendre trop longtemps avant de chercher de l'aide. En effet, certaines douleurs aiguës insuffisamment traitées peuvent devenir chroniques et plus difficiles à traiter.

En fonction de vos symptômes, votre médecin sera peut-être amené à prescrire des examens complémentaires et/ou à demander l'avis d'un autre médecin.

Dans certains cas, il est nécessaire de prévoir une prise en charge dans une consultation ou un centre de la douleur. Afin de bien préparer votre première visite il est important de vous munir d'une lettre de votre médecin traitant résumant votre pathologie ainsi que des copies des examens complémentaires (radiographies, prises de sang et autres examens) déjà réalisés.

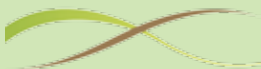
Dans la plupart des hôpitaux et cliniques luxembourgeois, il existe des équipes spécialisées qui pourront vous prendre en charge lors de votre hospitalisation. Certaines de ces équipes assurent également des consultations ambulatoires spécialisées dans la douleur chronique.



cercle luxembourgeois d'algologie

CHdN

(CENTRE HOSPITALIER DU NORD)



• Tél. 8166-65041



REHAZENTER

LUXEMBOURG

• Tél. 2698-4109

Belgique

Allemagne

Ettelbruck

Luxembourg

Esch

France



CENTRE HOSPITALIER  
DE LUXEMBOURG

• Tél. 4411-6136



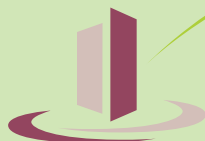
Hôpital Kirchberg



Clinique Bohler

CENTRE HOSPITALIER DU KIRCHBERG

• Tél. 2468-5150



CENTRE HOSPITALIER  
EMILE MAYRISCH

• Tél. 54 11 64-1

zitha   
klinik

• Tél. 2888-4546

[www.douleurs.lu](http://www.douleurs.lu)